



**Les élus CGT et FO n'ont pas siégé lors de la 2<sup>ème</sup> Convocation des listes d'aptitude, ils s'expliquent :**

Le boycott n'est pas une posture de nos sections syndicales : notre ligne de conduite a toujours été dictée par la défense des agents de notre département.

Les élus avaient donc prévu de siéger lors de la 2<sup>ème</sup> convocation.

La direction a choisi délibérément de convoquer le 10 novembre 2016 la CAPL alors que les sections locales de Solidaires, FO et de la CGT s'étaient prononcées pour un boycott de toutes les instances jusqu'au 15 novembre jour de la grève DGFIP.

Pour rappel, ce boycott était motivé par la chute vertigineuse des possibilités offertes par le plan de qualification :

- liste d'aptitude de C en B 2015 : 250 possibilités - 2016 : 150 possibilités,
- liste d'aptitude de B en A 2015 : 100 possibilités - 2016 : 50 possibilités,
- dans le 78 : 7 possibilités de C en B 3 possibilités de B en A.

Avant même la tenue de la CAPL, la direction avait déjà publié sur Ulysse les présélections. Laissant peu de suspense pour le quota restant.

**Laissez croire aux agents que les capistes interviennent sur le choix définitif est un leurre que nous avons voulu aussi dénoncer !!!!**

**SEULE** la direction choisit les candidats qu'elle veut promouvoir... et les modes de sélection ne sont pas communiqués aux élus !!

Les critères retenus sont subjectifs et ne sont jamais expliqués aux élus ... que ce soit l'âge du candidat (trop jeune, trop vieux ; le parcours professionnel... pas assez diversifié ou contraire jugé trop instable ...)

Et pourtant il appartient toujours aux élus d'expliquer aux agents pourquoi leur dossier n'a pas été retenu. En un mot, on demande aux élus de faire le sale boulot... justifier des choix qu'ils ne maîtrisent pas.

**Quelles perspectives pour l'année prochaine ?!!!! : il s'agissait d'interpeller la direction locale sur l'avenir même des carrières des agents.**

Aux yeux des élus, seule l'action collective peut peser sur les choix de nos directeurs.

Nous sommes très attachés à la parole donnée .

**Inscrit dans cette action collective, il était inconcevable de jouer à la girouette !**

**Écrire à l'ensemble des agents postulants pour leur faire croire que leurs dossiers ont été défendus, est faux !! et s'inscrit dans une démarche de clientélisme !!**